

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Monsieur Martin Godel
Chef du Secteur Politique PME
Holzikofenweg 36
3003 Berne

Berne, le 4 avril 2016 usam-Kr/nf

**Réponse à la procédure d'audition
Ordonnance du DEFR concernant l'octroi d'allègements fiscaux en application de la politique régionale**

Monsieur Godel,

Numéro 1 des PME helvétiques, l'Union suisse des arts et métiers usam représente 250 associations et quelque 300 000 entreprises. La plus grande organisation faïtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.

Nous avons pris connaissance avec intérêt de l'objet cité sous-rubrique, qui a retenu toute notre attention, et nous nous permettons de vous faire part de notre position à ce sujet.

Bien que la notion et le besoin de politique régionale ne soient pas remis en question, l'approche de cette réforme n'est pas convaincante. Comme communiqué lors de la consultation portant sur la modification de l'ordonnance du Conseil fédéral concernant l'octroi d'allègements en application de la politique régionale, l'usam réitère son propos. La mise en œuvre de ce projet serait beaucoup trop interventionniste et causerait des discriminations à plusieurs niveaux. Ainsi, le cumul des critères (l'introduction d'un plafond fixé à l'avance, la redéfinition des zones d'applications et des adaptations techniques, sans compter un excès de transparence qui irait à l'encontre du secret fiscal) à appliquer et allant, pour une partie, à l'encontre de l'autonomie fiscale des cantons, pourrait créer des discriminations, non seulement entre secteurs d'activités, mais aussi entre tailles et types d'entreprises.

L'usam, qui a pour mission de simplifier le système fiscal et de lutter pour la réduction des coûts de réglementation, ne peut accepter cette réforme en l'état.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à la présente et vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de notre haute considération.

Union suisse des arts et métiers usam



Hans-Ulrich Bigler
Directeur, conseiller national



Alexa Krattinger
Responsable Politique fiscale et financière